Affaires inscrites par les députés de l’opposition

(Arti. 97 et ss. RAN)

« Que l’Assemblée nationale souligne que 30 ans après le Référendum sur l’accession du Québec à la souveraineté de 1995, le statut politique du Québec n’est toujours pas pleinement résolu;

Qu’elle rappelle que des informations importantes sur les manœuvres du camp du Non sont toujours inaccessibles aux parlementaires;

Qu’elle constate qu’à l’intérieur du régime canadien, le poids politique et démographique du Québec a diminué depuis 30 ans;

Qu’elle constate qu’à l’intérieur du régime canadien, l’usage du français au Québec a reculé depuis 30 ans;

Qu’elle constate qu’à l’intérieur du régime canadien, les empiètements sur les compétences législatives du Québec se sont multipliés depuis 30 ans;

Qu’elle prenne acte qu’à l’intérieur du régime canadien, le développement social et politique du Québec est soumis à la primauté de la Constitution du Canada;

Qu’en conséquence, l’Assemblée nationale réaffirme que le peuple québécois est libre d'assumer son propre destin et de déterminer son statut politique. »

Présentée par le chef du 3e groupe d’opposition

Le mercredi 29 octobre 2025